

Affaire Cahuzac ou l'impossible vérité !

D'abord soyons direct ! La faute personnelle de cet homme ne présente que peu d'intérêt distinctif pour l'analyse. Lui-même est interchangeable et le passé proche (et même le présent) abondent en prédécesseurs comme en potentiels remplaçants. Sa seule spécificité réside dans ses aveux (ainsi que dans leur forme) venant « clore » brutalement et sans préavis la longue litanie médiatique de ses vibrants et pathétiques démentis et de l'affirmation outrée de son innocence.

Car, aux mensonges « les yeux dans les yeux » nous sommes depuis fort longtemps habitués ainsi qu'aux affirmations, la main sur le cœur et la « queue du renard leur sortant par la bouche », qu'ils ne l'ont pas mangé ! Mais, de confession publique d'une telle duplicité, « presque » de manière spontanée et avec un tel aplomb, il n'existe pas, à ma connaissance, dans la vie politique française, de comparables précédents... Cette excentricité, qui ne semble pas susciter de grandes réflexions, me semble, pourtant, mettre à nu l'intime structure du pouvoir politique en démocratie (enfin, ce qui est, à notre époque, nommé ainsi !), d'où l'effet de sidération.

Il est d'ailleurs tout à fait paradoxal de constater que, si mentir est consubstantiel à la parole politique, et d'une certaine manière, un fait public, l'avouer déclenche un séisme politique médiatique et une indignation sans limite. Et c'est bien là ce qui caractérise cette « affaire », somme toute banale, car en exhibant impudemment sa personnelle hypocrisie il « explose » littéralement les maigres vestiges de crédibilité du champ politique. Au delà de l'« ébouriffante » hypocrisie du personnage c'est l'essence même de la démocratie représentative qui devrait être à jamais bafouée.... D'autant qu'en guise d'apothéose il croit pouvoir et tente crânement, « délivré des obligations de (sa) fonction », de s'absoudre par un simulacre d'aveu et une « demande de pardon » totalement saugrenue. Lorsqu'il déclare : « J'ai mené une lutte intérieure taraudante pour tenter de résoudre le conflit entre le devoir de vérité auquel j'ai manqué et le souci de remplir les missions qui m'ont été confiées » il ne reconnaît en rien ce dont il est coupable mais simplement son déchirement moral face à l'impossible respect de deux devoirs contradictoires. Et, (relisez le dans son entier son blog, ... [ici !](#) ou ci-dessous¹, il n'y a pas un mot, dans cette déclaration, qui fasse la

¹ Déclaration de Jérôme CAHUZAC

« Par lettre du 26 mars 2013, j'ai demandé à Messieurs les juges d'instruction Roger Le Loire et Renaud Van Ruymbeke de bien vouloir me recevoir afin que, délivré des obligations de ma fonction, je puisse enfin donner les explications qui s'imposent au regard de la détention à l'étranger d'un compte bancaire dont je suis le bénéficiaire depuis une vingtaine d'années. J'ai rencontré les deux juges aujourd'hui. Je leur ai confirmé l'existence de ce compte et je les ai informés de ce que j'avais d'ores et déjà donné les instructions nécessaires pour que l'intégralité des actifs déposés sur ce compte, qui n'a pas été abondé depuis une douzaine d'années, soit environ 600.000 €, soient rapatriés sur mon compte bancaire à Paris. A Monsieur le Président de la République, au Premier Ministre, à mes anciens collègues du gouvernement, je demande pardon du dommage que je leur ai causé. A mes collègues parlementaires, à mes électeurs, aux Françaises et aux Français j'exprime mes sincères et plus profonds regrets. Je pense aussi à mes collaborateurs, à mes amis et à ma famille que j'ai tant déçus.

J'ai mené une lutte intérieure taraudante pour tenter de résoudre le conflit entre le devoir de vérité auquel j'ai manqué et le souci de remplir les missions qui m'ont été confiées et notamment la dernière que je n'ai pu mener à bien. J'ai été pris dans une spirale du mensonge et m'y suis fourvoyé. Je suis dévasté par le remords.

Penser que je pourrais éviter d'affronter un passé que je voulais considérer comme révolu était une faute inqualifiable. J'affronterai désormais cette réalité en toute transparence ». Publié le mardi 2 avril 2013, 15:52

moindre allusion à la nature même de son délit. Car avouer publiquement avoir menti est avant tout, une « stratégie de communication » qui écarte le véritable méfait et tend à transformer, par delà le scandale, l'indignité en faiblesse humaine. Nous avons tous encore en mémoire le parjure de Bill Clinton qui faillit lui coûter son mandat et qu'il tenta d'endiguer grâce à une confession télévisuelle. Car, en fait, ceci n'est que l'extrapolation au niveau individuel, d'une pratique, initiée et régulièrement exploitée depuis le milieu du XXème siècle jusqu'à nos jours par la gouvernance américaine, qui consiste à révéler, le temps venu, les turpitudes de ses actions passées. Elle s'auto légitime ainsi par un présent, sans cesse purgé de ses propres comportements et actes incompatibles avec l'idée même de démocratie, uniquement imputés aux défauts d'un modèle politique par essence insatisfaisant, mais qui, lui, à l'exclusion de tous les autres, demeure perfectible et qui est capable de reconnaître son immoralité et son machiavélisme ! A simple titre d'exemples notoires et parmi une liste sans fin de vilénies, souvenons nous de l'aide apportée par la CIA aux régimes fascistes d'Amérique latine, des réelles motivations de la guerre du Vietnam, des pseudo « armes de destructions massives » qui ont justifié l'intervention en Irak, etc., etc.) et de leur révélations embarrassées que l'on peut résumer ainsi: « Il est vrai que nous avons été ignobles, que nous avons bafoués toutes les valeurs que par ailleurs nous promulguons comme l'ultime modèle.... Oui, nous l'avons fait ! Oui nous vous avons mentis ! Mais aujourd'hui nous sommes capables de faire la lumière sur ces épisodes malsains et de reconnaître nos « erreurs, et regardez donc autour de vous : Nous sommes les seuls à faire cela ! C'est donc bien là la preuve indéniable, nécessaire et suffisante, qui valide de manière incontestable et comparative, l'état démocratique suprême de notre société! »

L'erreur de Mr Cahuzac (ou de ses « communicants ») serait donc, in fine, de s'être pris pour l'Etat Américain en oubliant qu'il n'était qu'un simple et médiocre représentant du Français. Il a ainsi brisé la règle essentielle et toujours respectée jusqu'à ce jour par l'ensemble des politiciens corrompus : « Ne jamais avouer! ». Et cette transgression lui est fatale, ce qui n'attire d'ailleurs aucune pitié, mais entraîne l'ensemble de la classe politique dans l'infamante spirale du discrédit avéré. Après de tels publics et solennels mensonges que vaut encore à présent la parole politique? Car évidemment, « tout le monde » savait ! Qui pouvait ignorer, au sein des instances du PS (mais certainement également de l'UMP et de l'ensemble des « grands » partis) à part peut être quelques « idiots utiles », que Mr Cahuzac présentait tous les signes d'un arrivisme forcené et d'une morale élastique, et qu'il était sans doute risqué et surtout incohérent (pardon, car c'est aujourd'hui un terme incongru...) de lui attribuer de telles responsabilités. Mais avons-nous déjà oublié que c'est Mr Strauss-Kahn qui devrait être à la place de Mr Hollande? Dont à l'époque qui, des médias aux responsables politiques, pouvaient décevantement ignorer la concupiscence névrotique, le machisme arrogant, l'arrivisme matérialiste, toutes « qualités » difficilement conciliables (au moins comme certains d'entre nous pouvez encore à l'époque le penser) avec une éthique de gauche ? Et ce n'est pas un sursaut de cohérence politique qui nous en a épargné l'élection mais bien ses seules pulsions et sa providentielle stupidité.

Et c'est bien là, à nouveau et plus radicalement (car ici l'argument du respect de la vie privée ne permet plus de circonscrire l'incendie) ce qui est soudainement révélé, en quelque sorte prouvé par l'absurde et l'incongruité.

Bien sûr tous les acteurs politiques ne sont pas corrompus et tous n'ont pas pour seuls ambition et objectif la promotion et la défense de leurs intérêts personnels. Mais, honnêtes ou malhonnêtes, tous savent ce que nous ne sommes pas censés savoir (ou bien s'ils ne savent pas c'est qu'ils sont subalternes ou naïfs, donc incompetents...) et s'en accommodent ou doivent s'en accommoder car la conquête et le maintien au pouvoir les y contraignent drastiquement. Ce seul asservissement au silence, donc au mensonge (ne serait ce que par omission) fonde le champ relationnel du politique et détermine l'ensemble des rapports de force et d'alliance au sein même de chaque Parti et donc, dans la relation au public, c'est-à-dire à chacun d'entre nous. Si savoir implique de ne pas dire que signifie donc le contrat social de représentativité et quelle est donc, en définitive, l'essence même de cette démocratie ?

La mise en abîme de toutes ces connivences, dont la nécessité est révélée, donne le vertige et semble nous forcer à la résignation ou à l'indifférence. Car, de plus et au final, ces scandales ne sont trop souvent que la conséquence de « fuites » orchestrées, armes de déstabilisation de l'adversaire (idéologique ou intime), dans cette course compétition électorale aussi ridicule qu'inconciliable avec l'esprit même de la démocratie. D'ailleurs les dernières révélations de la presse Suisse² qui impliqueraient l'armée française dans la chute de Mr Cahuzac pourraient conforter cette thèse d'autant que l'ancien ministre a ouvert lui-même cette voie par une déclaration sibylline en déplorant ne pas avoir pu «..., remplir les missions qui (lui) ont été confiées et notamment la dernière (qu'il n'a) pu mener à bien».

Mais au fond, peu importe. Tout cela n'est qu'un cloaque d'arrière cours!

Si cette « affaire » déstabilise un instant (rien de plus n'en doutons pas !) l'ensemble du système c'est qu'elle dévoile, furtivement mais précisément, les contours et la matière du simulacre qui nous régit. Comme un immense jeu de dominos elle décrédibilise, tous ceux qui, de près ou de loin, ne pouvaient pas ne pas savoir ! Et si une véritable enquête était diligentée, et menée à terme, pour déterminer « qui savait quoi ? » c'est toute la sphère politico-médiatique qui s'effondrerait. Car, si nous étions réellement en démocratie, en nommant et/ou laissant nommer, un tel homme à un tel poste de responsabilité, l'ensemble de la classe politique (tous parties confondus) devrait être consciente qu'irréremédiablement, elle se disqualifie. Mais l'intégrité et l'honnêteté sont elles encore (n'ont-elles jamais été ?) les premières règles d'une représentativité électorale crédible et souhaitée ? Ce n'est pas l'extraordinaire déviance d'un homme qui est ici en cause mais bien l'étonnement et la surprise manifestées en toute « candeur » par ceux qui le côtoyaient quotidiennement depuis des années qui s'avèrent une intolérable offense à notre raison. Alors si les mensonges de Mr Cahuzac lui valent un tel opprobre de ses pairs comment juger (et qui le fera ?) les leurs à simuler stupeur et consternation ?

Les pitoyables contre-feux mis en place dans l'urgence par le pouvoir en place, ne laisse place à aucun doute.

² L'Hebdo (<http://www.hebdo.ch/hebdo/actuels/france-«l'armee-eu-la-peau-de-cahuzac»>), relayé par La Tribune de Genève, (<http://www.slate.fr/france/70703/cahuzac-armee-budget>)

Rien ne changera car ce qu'il faudrait accomplir est définitivement hors de portée. Le mensonge est la norme, c'est même un impératif! Il est consubstantiel à l'exercice du pouvoir, à l'idée même de pouvoir.

Et dans un monde où l'économique, le politique et le médiatique sont confondus, et où les deux derniers sont entièrement assujettis au premier, ce n'est pas la promotion, « ad nauseam », de l'idée (rien que l'idée !) de transparence qui permettra d'éradiquer les collusions d'intérêts qui les relient.

La politique et son « petit personnel » sont au service de l'économie capitaliste néolibérale et cette dernière n'autorise aucune évolution de son mode de recrutement. Car la limitation du nombre d'« interlocuteurs » et surtout leur maintien dans la durée conditionnent d'évidence leur malléabilité et la pérennité des influences établies.

Le strict non cumul des mandats, leur non reconductibilité et leur désignation par tirage au sort, seuls remparts potentiellement efficaces contre la corruptibilité des élus et seuls véritables gages de clarté, ne sont donc que des mirages à l'horizon d'une démocratie aboutie mais bien évidemment sont et resteront, en dehors de l'hypothèse révolutionnaire, à jamais inaccessibles.

Le 21 avril 2013

Singulier.eu



[Retour index](#)